

On est pauvre : on naît pauvre ou on le devient? Essai sur l'importance des données longitudinales dans l'analyse de la pauvreté

Céline Le Bourdais

Volume 16, numéro 2, octobre 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600616ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600616ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Le Bourdais, C. (1987). On est pauvre : on naît pauvre ou on le devient? Essai sur l'importance des données longitudinales dans l'analyse de la pauvreté. *Cahiers québécois de démographie*, 16(2), 269–288.
<https://doi.org/10.7202/600616ar>

On est pauvre: on naît pauvre ou on le devient? Essai sur l'importance des données longitudinales dans l'analyse de la pauvreté

Céline LE BOURDAIS*

INTRODUCTION

La pauvreté n'est pas un phénomène nouveau des années quatre-vingt. Si ce thème a connu un regain de popularité au cours des dernières années, comme en témoignent les nombreuses recherches qui lui ont été consacrées¹, cela tient en partie au fait que la pauvreté prend à l'heure actuelle de «nouveaux visages» - elle se féminise, elle rajeunit - et cela au moment même où l'État cherche à réduire son champ d'intervention. Les questions d'équité sociale de la fin des années soixante seraient ainsi progressivement repoussées aux confins de la sphère publique, et la pauvreté serait en voie de devenir une «affaire privée, affaire de coeur, relevant de la générosité charitable» (Lesemann, 1986a : 4).

* Institut national de la recherche scientifique (INRS-Urbanisation), Montréal.

Une version préliminaire de ce texte a été présentée au Ministère de la Santé et du Bien-être social dans le cadre de l'Étude sur l'évolution démographique et son incidence sur la politique économique et sociale.

1. Voir, entre autres, le numéro de la Revue internationale d'action communautaire (1986, 16/56) portant sur le thème «la pauvreté : raison d'État, affaire de coeur», et l'ouvrage collectif de l'Institut québécois de recherche sur la culture, intitulé Les nouveaux visages de la pauvreté (Gauthier, 1987).

Ce glissement dans la perception de la pauvreté et, par conséquent, dans le développement de stratégies d'intervention, est évidemment lié aux changements économiques et politiques qui ont marqué le début des années quatre-vingt. Il s'appuie cependant aussi sur les résultats de recherches antérieures qui ont été menées à partir de diverses sources de «données du moment», comme celles des recensements. Si ces données ont permis d'évaluer l'importance de la pauvreté à un moment donné et de caractériser les personnes ou familles vivant dans de telles conditions à ce moment précis, elles n'autorisent toutefois pas l'étude de la dynamique à la base de ce phénomène. On connaît, par conséquent, fort peu de choses sur les mécanismes menant à une situation de pauvreté, sur la durée des périodes passées dans une telle situation, ou encore sur les moyens permettant aux individus ou familles de sortir de ces conditions de vie difficiles.

C'est ainsi qu'approchée à partir de données essentiellement transversales, la pauvreté a souvent été perçue comme un état permanent. Le peu de variation notée dans les taux annuels de pauvreté et l'existence démontrée d'un lien statistique entre statut de pauvreté et diverses caractéristiques des individus - comme, par exemple, la race, le sexe ou le niveau d'éducation - ont été interprétés comme révélant la faible mobilité économique des familles pauvres. Aussi, en l'absence de données longitudinales permettant de suivre le déroulement des histoires de vie des individus ou des familles, de nombreuses recherches ont conclu, un peu rapidement sans doute, que la pauvreté était histoire d'héritage, qu'elle se transmettait de génération en génération, bref, pour paraphraser Simone de Beauvoir, 1949 (on ne naît pas femme, on le devient), qu'«on naissait pauvre plus qu'on ne le devenait». Il ne s'avérerait donc plus pertinent, dans ces conditions, de s'attaquer au problème de la pauvreté au moyen d'un ensemble de politiques sociales, d'autant plus que force était d'admettre que la vingtaine d'années de luttes menées contre la pauvreté s'était soldée par un échec (Lesemann, 1986a).

Le déplacement récent de la pauvreté vers de nouveaux segments de la population remet indirectement en question ce postulat de la permanence de la pauvreté, et relance le débat sur la pertinence et la portée d'une intervention étatique. La hausse de la pauvreté chez les femmes, observée depuis le début des années soixante-dix, tout comme l'appauvrissement des jeunes, noté dans la première moitié des années quatre-vingt, soulignent en effet le caractère conjoncturel et mouvant des conditions de vie des individus ou familles, et la nécessité, par conséquent, de les aborder sous un angle longitudinal si on désire en comprendre les mécanismes.

À cet égard, les résultats d'une des rares études longitudinales, au sens où elle suit dans le temps un échantillon de familles, révèlent des fluctuations impressionnantes au chapitre de la mobilité économique des familles, fluctuations qui remettent en question les conclusions des études antérieures basées sur des données transversales. Ainsi, l'enquête de la «Panel Study of Income Dynamics» (PSID), menée aux États-Unis à partir de 1967 par l'«Institute for Social Research» de l'Université du Michigan, et dont les résultats couvrant les années 1969 à 1978 sont repris dans l'ouvrage de Duncan intitulé *Years of Poverty, Years of Plenty*, montre que la quasi-stabilité économique des familles observée précédemment dans d'autres études ne serait en fait qu'une «illusion produite par les effets compensatoires de nombreux mouvements allant dans des sens opposés» (Duncan, 1984:3; notre traduction). Cette enquête révèle, par ailleurs, que les déterminants de la forte mobilité économique des individus varieraient de façon marquée selon les sexes, étant chez les femmes davantage liés aux événements familiaux, et chez les hommes plus étroitement associés aux changements vécus sur le marché du travail.

Ces résultats, qui s'inscrivent en dissonnance par rapport à nombre de thèses dominantes en économie ou en sociologie, incitent à réévaluer l'expérience canadienne ou québécoise au moyen de nouvelles lentilles à portée longitudinale. Cependant, les données permettant une telle analyse de la dynamique de la pauvreté ne sont malheureusement pas disponibles. Aussi, le présent essai a une portée beaucoup plus limitée. Au moyen d'une brève revue de la littérature, organisée autour des résultats contenus dans l'ouvrage *Years of Poverty, Years of Plenty*, nous tenterons, dans un premier temps, de dégager les grands points susceptibles de cadrer avec le contexte québécois. Dans un deuxième temps, certaines pistes concrètes d'analyse sont discutées.

Plus particulièrement, cette réflexion nous permettra de voir quel pourrait être l'apport des démographes dans l'analyse de la pauvreté. L'analyse démographique a en effet développé des concepts et outils qui pourraient se révéler utiles dans ce domaine de recherche. En même temps, nous aurons l'occasion de voir comment des non-démographes, dans leurs analyses de la pauvreté, ont résolu des problèmes auxquels se trouvent souvent confrontés les démographes.

2. «YEARS OF POVERTY, YEARS OF PLENTY» : BREF TOUR D'HORIZON

L'enquête de la «Panel Study of Income Dynamic» (PSID) s'intéresse principalement aux changements enregistrés dans les conditions économiques de vie des familles américaines et aux facteurs qui sont à la base de ces changements. Entreprise en 1967, cette recherche suit annuellement depuis cette date plus de 5 000 familles auxquelles est administré un questionnaire de base, portant entre autres sur la composition des familles et leurs sources de revenu, et une section thématique variable d'une année à l'autre.

En plus d'être une des rares recherches à retracer au fil des ans le déroulement des événements vécus par les familles, la PSID a ceci de particulier qu'elle suit également dans le temps les individus appartenant à ces unités de base lorsqu'ils les quittent pour former à leur tour d'autres familles. Elle permet donc de caractériser l'histoire des familles à mesure qu'elle se déroule en tenant compte du contexte économique et social dans lequel elle s'inscrit; les années 1969 à 1978 forment la toile de fond où prennent place les résultats présentés par la suite. À noter qu'aux fins de cette enquête, le terme «famille» est utilisé de façon large et réfère plutôt à ce que l'on désigne sous l'appellation «ménage»; sont comptées comme membres d'une famille «les personnes apparentées vivant ensemble comme une famille aussi bien que les personnes sans lien de parenté qui partagent temporairement des conditions de vie de type familial» (Duncan, 1984:29; notre traduction).

La situation économique des familles est approchée principalement au moyen de deux indicateurs : le revenu total de la famille et le rapport des revenus aux coûts estimés des besoins essentiels de la famille. Les deux mesures ont été évidemment ajustées afin de tenir compte de l'inflation (pour le détail de la méthodologie utilisée, voir le chapitre 2 de Duncan, 1984). Le premier indicateur englobe la somme des revenus bruts provenant de toute source et obtenus par tous les membres de la famille; comme elle ne tient pas compte du nombre et de la situation des personnes présentes, cette mesure présente une image très imparfaite des conditions de vie des familles. Aussi a-t-on calculé un autre indice, qui rapporte cette fois le revenu total de la famille aux coûts des besoins de base de la famille, lesquels sont établis en fonction de l'âge et du sexe des personnes présentes; cet indice permet de départager les familles selon qu'elles jouissent de revenus supérieurs ou inférieurs au seuil de pauvreté, tel que défini par l'administration fédérale américaine.

Quoique fort utiles et fort simples, ces deux indicateurs présentent certains problèmes. En premier lieu, ils ne tiennent compte que des revenus monétaires, et excluent par conséquent l'ensemble des biens et services produits à l'intérieur du réseau familial, lesquels peuvent affecter de façon variable, mais parfois significative, les conditions de vie des familles. Soulignons, à titre d'exemple, que diverses études «budget-temps» estiment que les activités ménagères effectuées en dehors du marché pourraient représenter une fraction de l'ordre de 40 % du produit national brut (PNB) si elles étaient comptabilisées en termes d'équivalents marchands (pour une discussion, voir Le Bourdaïs et alii, 1987).

Deuxièmement, les diverses mesures de pauvreté développées aux États-Unis ou au Canada en vue d'identifier les familles qui manquent de ressources économiques pour atteindre un niveau de vie décent, ont quant à elles fait l'objet de nombreuses critiques (pour une revue, voir Langlois, 1987). Certains auteurs soutiennent que les seuils établis de pauvreté sont carrément trop faibles, les besoins essentiels étant définis de façon trop restreinte, se résumant presque exclusivement à la stricte reproduction biologique. Le problème de la pauvreté s'en trouverait, par conséquent, largement sous-estimé. D'autres arguent, au contraire, que les ressources des familles sont sous-évaluées, puisqu'elles excluent les ressources qui ne proviennent pas d'une activité de marché, ce qui conduirait à une surévaluation du phénomène (pour une discussion, voir Duncan, 1984:33-38). Inutile d'ajouter qu'avec le vent néo-conservateur qui souffle sur le continent nord-américain depuis le début des années quatre-vingt, le deuxième son de cloche s'amplifie (voir Lesemann, 1986b). À cet égard, l'ouvrage *Years of Poverty, Years of Plenty* s'avère fort pertinent, dans la mesure où il dégonfle certains des mythes sur lesquels repose la tendance prônant un désinvestissement progressif de l'État des programmes sociaux.

La «Panel Study of Income Dynamics» est une recherche longitudinale, orientée résolument vers l'étude du changement. En raison de cet accent sur le changement, l'unité d'analyse devient par le fait même problématique. En effet, alors que les conditions de vie des individus n'ont de sens qu'approchées en fonction des unités (les familles) auxquelles ces individus appartiennent, ces dernières ont la propriété de se faire et se défaire au fil du temps; seuls les individus constituent une unité repérable tout au long de la période étudiée. Quand une famille se scinde en deux, suite au divorce des parents ou au départ des enfants, quelle unité faut-il privilégier ?

La solution la plus simple consisterait à retenir seulement les familles qui sont stables dans le temps. Cette stratégie entraînerait toutefois l'exclusion pure et simple de la moitié de l'échantillon et aurait pour effet de rejeter l'étude du changement hors du champ de l'analyse. La solution retenue par l'équipe de Michigan contourne ce problème : l'unité d'analyse choisie est l'individu, mais sa situation économique est évaluée en fonction de la famille dans laquelle il vit au moment de l'enquête. Cette façon de procéder présuppose cependant l'égalité d'accès aux ressources pour chacun des membres de la famille. Cette égalité s'avère souvent loin d'être vérifiée, et ce en particulier dans le cas des femmes (voir à ce sujet, Eichler, 1983, chapitre 6).

2.1 La mobilité économique des individus et des familles

Un des résultats surprenants rapportés par Duncan (1984) est la forte mobilité économique des familles au cours des années soixante-dix. Seulement 40 % de la population interrogée en 1971 et 1978 appartiendrait à une famille dont le revenu se situe dans le même quintile pour les deux années considérées, et 23 % des individus viendraient en fait de familles dont les revenus ont bougé (à la hausse ou à la baisse) de plus de deux quintiles. L'ampleur des mouvements enregistrés au haut de l'échelle des revenus serait, par ailleurs, du même ordre de grandeur que celle des mouvements observés en bas de l'échelle. Comme ces données ne portent que sur deux années précises et ignorent les mouvements qui sont survenus entre ces deux moments, il y a tout lieu de croire que la mobilité économique est encore plus forte. Dans de telles conditions, quand au minimum six personnes sur dix jouent le jeu de la chaise musicale, on peut difficilement conclure à la permanence des conditions économiques (Duncan, 1984:14).

L'analyse de la dynamique de la pauvreté qui est présentée dans un deuxième temps dégage des résultats qui vont dans le même sens que ceux observés pour l'ensemble des familles, au sens où ils renforcent cette image de roulement économique des individus. En dépit du caractère assez conservateur du seuil de pauvreté établi par l'administration américaine, l'étude révèle qu'un individu sur quatre aurait vécu, entre 1969 et 1978, au moins une année dans une famille pauvre, alors que le taux annuel de pauvreté observé en 1978 était de 6,8 %. Cet écart dans les pourcentages s'explique par la forte mobilité économique des individus et des familles.

Contrairement à l'idée ancrée que la pauvreté est un phénomène permanent, Duncan rapporte que «seulement un peu plus de la moitié des individus vivant dans la pauvreté une année donnée sont pauvres l'année suivante, et que considérablement moins que la moitié de ceux (et celles) qui connaissent la pauvreté demeurent pauvres de façon persistante durant plusieurs années» (Duncan, 1984:3; notre traduction). En fait, moins de 1 % des individus visés par l'enquête auraient vécu en situation de pauvreté, pendant chacune des dix années de la période étudiée, et seulement 2,6 % auraient connu la pauvreté de façon persistante, c'est-à-dire auraient appartenu à une famille pauvre huit années sur dix.

2.2 Les déterminants de la pauvreté

S'appuyant sur une banque de données riches en informations de toutes sortes, plusieurs théories et modèles - économiques et sociologiques - qui ont été développés pour expliquer les performances économiques des individus et familles ont pu être testés à partir des instruments de l'analyse multivariée. Une des conclusions majeures qui ressort de cette analyse est que les attitudes et valeurs des individus interrogés ne contribuent à peu près en rien à expliquer la pauvreté des uns ou le succès économique des autres. Ce résultat contredit de façon éloquent la thèse voulant qu'il existe une «culture de la pauvreté» qui se transmettrait de génération en génération à travers le prisme de la famille, rendant ainsi impossible toute avenue réelle d'intervention si elle ne s'accompagne pas d'une prise en charge directe de la famille.

La cause la plus importante, en termes d'impact et de fréquence, pour rendre compte de la mobilité économique des individus se rapporte aux modifications enregistrées au chapitre de la composition des familles. Plus précisément, l'examen des données révèle que le mariage constituait toujours pour les femmes américaines, au milieu des années soixante-dix, le principal facteur de progression économique, alors qu'inversement un divorce ou une séparation était encore, dans l'ensemble, associé à une baisse notable de leurs conditions de vie. Alors que les changements familiaux rendaient compte d'à peine 2 % des variations notées dans la situation économique des hommes, ils «expliquaient» environ 12 % de celles observées chez les femmes et près de 20 % de celles enregistrées du point de vue des enfants (Duncan, 1984:22). Parallèlement, la pauvreté

qui caractérise nombre de femmes et de familles à chef féminin² semble étroitement liée à leur histoire matrimoniale : un divorce ou une séparation augmenterait de 10 % la probabilité qu'une femme a de recevoir de l'aide sociale alors que ces événements n'affecteraient aucunement les risques qu'un homme en ait besoin (Duncan, 1984:81).

Ces résultats soulignent la dépendance économique que les femmes connaissent face aux hommes ou face à l'État. Alors qu'elles sont massivement présentes sur le marché du travail, on peut s'étonner que leur situation économique demeure toujours, dans les années soixante-dix, aussi fragile et liée à la présence de «l'autre»³, et que le mariage continue à être la seule véritable porte de sortie pour nombre de femmes pauvres. Les facteurs d'explication sont pourtant nombreux. L'influence nettement plus forte des changements familiaux sur les conditions de vie des femmes tient d'une part au fait qu'elles gagnent des revenus beaucoup moins élevés que les hommes sur le marché du travail, et d'autre part au fait que ce sont généralement elles qui héritent de la garde des enfants suite à une séparation ou un divorce. Comme les versements compensatoires qu'elles reçoivent sous forme de pension alimentaire demeurent dans l'ensemble insuffisants, en plus d'être souvent non versés, on comprendra alors pourquoi leur sort dépend tant de leur statut matrimonial (Richer, 1985).

La situation économique des hommes apparaît davantage liée aux changements qu'ils vivent sur le marché du travail qu'à ceux qu'ils connaissent dans la famille. Ainsi, l'entrée ou le retrait des hommes du marché de l'emploi modifierait en moyenne leur revenu annuel d'environ 8 000 \$ (en dollars de 1978), alors que ces événements n'entraîneraient qu'une modification de moins de 2 000 \$ du côté des femmes (Duncan, 1984:25). Par ailleurs, si ces mouvements d'entrée et de sortie du marché du travail ont un impact relativement important sur la situation économique des hommes, les changements vécus, en termes d'heures travaillées et de salaires horaires, par ceux qui se maintiennent sur le marché

-
2. Pour une discussion de la situation des femmes québécoises, voir Le Bourdais et Rose (1986a). St-Jean (1987) rapporte à ce sujet qu'une étude américaine conclut que le divorce, s'il détériore en général les conditions de vie des femmes, a souvent pour effet d'améliorer la situation socio-économique des hommes.
 3. Voir à ce sujet l'article de Le Bourdais et Rose (1986b) qui illustre la précarité de la situation financière des femmes mariées.

du travail, joueraient un rôle encore plus marqué : «les changements enregistrés dans les revenus de travail des hommes occupés (formeraient) la composante la plus volatile du revenu familial» (Duncan, 1984:26; notre traduction).

Un des résultats surprenants de l'étude américaine consiste effectivement dans la très grande variabilité notée dans le nombre d'heures rémunérées des hommes au cours de la période étudiée : entre 1969 et 1978, les hommes âgés de 25 à 50 ans qui ont été interviewés ont enregistré une variation annuelle moyenne de plus de 350 heures (environ 2 mois de travail à temps plein) contre un peu moins de 300 heures chez les femmes du même âge (Duncan, 1984:100). Ces fluctuations marquées chez les hommes, qui s'accordent mal avec les modèles d'explication des économistes, tel celui du capital-humain, sont principalement liées à l'exercice d'un second emploi, au travail supplémentaire ou encore au chômage. En fait, environ 40 % des hommes de cet âge auraient été touchés par le chômage au cours des années 1969-1978; toutefois, seulement 5 % d'entre eux auraient connu un chômage chronique.

L'enquête américaine révèle, par ailleurs, un autre résultat étonnant, compte tenu de ce que les données transversales nous avaient appris à penser. Ainsi, si la courbe moyenne des revenus horaires des travailleurs de sexe masculin présente en gros une progression ascendante au cours de leur carrière, les revenus de chacun varient de façon impressionnante d'une année à l'autre : seulement 44 % d'entre eux se retrouveraient dans le même quintile de revenu dix ans après le début de la phase d'observation, et une très faible proportion aurait connu un revenu stable (c'est-à-dire variant de moins de 10 %) pendant plus de deux ans d'affilée (Duncan, 1984:116).

Le profil de la participation des femmes au marché du travail réserve, quant à lui, peu de surprises. Les données américaines nous apprennent en effet que les femmes travaillent en moyenne à l'extérieur moins d'heures que les hommes, qu'elles sont plus enclines que ces derniers à enregistrer des interruptions de travail et à s'absenter pour raisons familiales, qu'elles ont tendance à se retrouver massivement concentrées dans quelques catégories d'emploi, et, enfin, que même lorsqu'elles sont présentes à temps plein sur le marché de l'emploi, elles gagnent des salaires nettement plus faibles que ceux des hommes. Au début des années quatre-vingt, les femmes américaines présentes à temps plein sur le marché du travail recevaient toujours à peine 60 % des revenus des hommes, résultat évidemment lié à leur concentration occupationnelle (Cain, 1985).

Par ailleurs, l'éclairage nouveau qu'apporte l'enquête de la «Panel Study of Income Dynamics» (PSID) tient à la richesse des données longitudinales qui ont été colligées. Ces dernières permettent en effet de tenir compte simultanément de l'enchevêtrement des trajectoires matrimoniales et professionnelles des femmes et des hommes, et de voir de quelle façon elles affectent leurs performances sur le marché de l'emploi⁴. L'analyse de ces données a fait ressortir un résultat qui heurte de plein fouet nombre de théories ou modèles qui tentent d'expliquer les disparités salariales par sexe : après introduction d'une batterie de variables, la piètre performance des femmes apparaît peu liée à leur niveau d'éducation, à leur absentéisme ou à leurs interruptions temporaires d'emploi, comme le postulaient certaines études s'appuyant sur des données transversales (pour une revue, voir Ferber, 1982; Phillips et Phillips, 1983).

En fait, la seule variable qui rend compte d'une proportion non négligeable (30 %) de l'écart noté dans les salaires des hommes et des femmes est le nombre d'années d'expérience à temps plein passées sur le marché du travail (Duncan, 1984:158-159). L'étude récente de St-Jean (1987), qui analyse les conditions de vie de trente familles monoparentales québécoises à partir de récits de vie, fait ressortir sensiblement la même conclusion. Famille oblige sans doute, les femmes ajustent à la baisse leur temps de travail rémunéré lorsque les enfants arrivent. Le problème qui se pose ensuite est que l'expérience domestique qu'elles acquièrent ainsi ne vaut pas grand-chose quand vient le temps de la négocier contre un salaire décent. Il ne faudrait toutefois pas perdre de vue que ce facteur ne rend compte que d'environ 30 % des disparités salariales par sexe. La proportion de variance (70 %) non expliquée laisse encore une large place à la discrimination occupationnelle et salariale vécue par les femmes en emploi.

4. Pour une argumentation en faveur d'une telle approche longitudinale, voir Kempeneers (1985) et Le Bourdais et Desrosiers (1987).

2.3 Impact sur les politiques économiques et sociales

Les résultats présentés précédemment remettent en question nombre de conclusions d'études antérieures basées sur des données transversales. Comme ces dernières ont souvent par le passé servi - tout comme elles servent encore d'ailleurs - à justifier le développement ou l'abandon de certains programmes gouvernementaux, il convient de s'arrêter un moment pour analyser l'impact que ces résultats peuvent avoir au chapitre des politiques sociales. Notre propos se veut surtout indicatif et se limitera à deux champs précis : les programmes d'aide sociale et les programmes d'accès à l'égalité des femmes.

Compte tenu du contexte socio-politique actuel, les résultats de la PSID acquièrent une pertinence de premier plan. Alors que, aussi bien du côté canadien que du côté américain, on ne cesse publiquement d'entretenir l'image selon laquelle les programmes d'aide sociale auraient contribué à accroître la pauvreté plus qu'à la diminuer, en encourageant les pauvres à s'y abonner de façon permanente, les résultats de l'enquête de la PSID montrent que, au contraire, une très faible proportion de familles ont bénéficié de l'aide sociale de façon persistante entre 1969 et 1978. En effet, si près du quart des individus interrogés ont appartenu à une famille ayant reçu des montants d'aide sociale une année donnée, dans moins de 1 % des cas cette aide a constitué plus de la moitié du revenu familial tout au long de la période étudiée (Duncan, 1984:72). Dans plus de 50 % des cas, par contre, les divers programmes américains d'aide sociale ont essentiellement servi «à franchir une période (financière) difficile suite à une crise majeure - divorce, perte d'un emploi, décès d'un conjoint. Cette phase s'achève habituellement par la reconquête de la sécurité : un emploi à temps partiel ou à temps plein, ou, pour certaines femmes chefs de ménage, le mariage ou le remariage» (Duncan, 1984:72; notre traduction).

Pour la moitié des cas, l'aide sociale aurait donc représenté un filet de sécurité qui leur a permis de survivre et de rebondir. L'autre moitié des individus ayant participé à un programme d'aide sociale se scinderait à son tour en deux groupes : un premier quart, souvent présent sur le marché du travail, utiliserait régulièrement l'aide sociale comme stratégie de revenu minimal, pour arriver à joindre les deux bouts, et un autre quart, coupé de toute autre source d'aide ou de revenus, dépendrait presque exclusivement de l'aide sociale.

En plus de souligner l'aspect transitoire de l'aide sociale dans la vie des familles, les données américaines montrent que les caractéristiques des individus ou familles qui ont connu une période passagère de pauvreté sont très semblables à celles de la population américaine dans son ensemble : le fait d'être pauvre à un moment quelconque serait plus affaire de conjoncture économique et matrimoniale, de coup de dé, que de manque de qualifications. Seuls les individus ayant connu des phases persistantes de pauvreté présenteraient statistiquement plus souvent certaines caractéristiques particulières, dont celles d'être noir, femme, âgé, ou d'avoir abandonné ses études avant la fin du niveau secondaire. Comme le souligne Duncan, les prestations d'aide sociale demeurent trop faibles pour aider ces gens à sortir de la pauvreté chronique qu'ils connaissent. De plus, compte tenu des gains qu'ils peuvent escompter sur le marché du travail, la prise d'un emploi ne s'avère pas nécessairement une avenue meilleure. Effectivement, l'impôt sur le revenu, même faible, ainsi que la perte rapide de divers avantages liés à l'aide sociale, dès que rentre un petit revenu d'emploi, font en sorte qu'il n'est souvent pas tellement intéressant de travailler pour gagner un pouvoir d'achat à peine plus élevé que celui assuré par l'aide sociale (voir à ce sujet le «Livre blanc» du Ministère des Finances du Québec, 1984).

Dans l'ensemble, Duncan conclut que les programmes d'aide sociale jouent relativement bien leur rôle du côté des pauvres «occasionnels» et il suggère que «le système du bien-être social devrait sans doute se concentrer moins sur les moyens de les éliminer des listes de bénéficiaires et plus sur les moyens de modifier le rapport entre l'allocation de bien-être social et les autres revenus, tout en assurant un niveau de vie suffisant» (Duncan, 1984:82; notre traduction).

Quant aux plus démunis de la société, l'aide sociale ne leur permet pas dans la plupart des cas d'atteindre un niveau de vie décent. Les coupures drastiques proposées par les groupes politiques de droite ne constituent sûrement pas une solution. La solution extrême consisterait, dans cette optique, à éliminer la pauvreté en empêchant les familles pauvres de se reproduire. C'est à peu de choses près ce que suggère Murray dans son ouvrage *Losing Ground*, paru aux États-Unis en 1984, lorsqu'il préconise tout simplement de couper les vivres aux pauvres en abolissant les programmes d'aide sociale (voir l'extrait publié dans Murray, 1986).

En ce qui concerne les politiques axées sur la réduction des disparités salariales entre les sexes, les résultats de l'enquête PSID présentés dans l'ouvrage *Years of Poverty, Years of Plenty* montrent de façon éloquente que ce n'est pas du côté

des qualifications des femmes que l'action doit être orientée, contrairement à ce que la théorie du capital humain postule. Comme nous l'avons souligné, l'éducation apparaît en effet être un bien mauvais prédicteur des différences salariales par sexe. Pour éliminer l'effet négatif du plus faible nombre d'années d'expérience à temps plein des femmes sur leurs revenus, Duncan suggère de développer une politique de congés parentaux payés s'adressant aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Cependant, ce programme n'est susceptible d'avoir un impact positif sur le revenu des femmes que si d'autres mesures s'attaquent parallèlement de front au problème de la ségrégation occupationnelle et salariale des femmes en emploi (pour une discussion exhaustive de cette double discrimination, voir Reskin et Hartmann, 1986, et Cain, 1985, respectivement).

En effet, tant et aussi longtemps que les femmes se retrouveront cantonnées dans des emplois instables et mal payés, il continuera d'être plus rationnel pour les familles de privilégier le maintien de l'homme sur le marché de l'emploi, lorsque les enfants paraissent et que la charge domestique s'accroît de façon drastique (voir Le Bourdais et alii, 1987; Maret et Finlay, 1984; Villeneuve-Gokalp, 1985). L'expérience suédoise est, à cet effet, exemplaire : en dépit de politiques qui favorisent les congés parentaux masculins et les horaires de travail flexibles, les femmes continuent seules à réduire leurs heures de travail rémunéré et à assumer majoritairement les tâches domestiques quand les enfants arrivent (Haas, 1981). Évidemment, compte tenu du climat d'instabilité conjugale que l'on observe de plus en plus, ce qui peut paraître le plus rationnel pour les familles (maintenir l'homme sur le marché de l'emploi) peut ne pas apparaître comme le plus approprié pour les femmes. La solution pour celles-ci se trouve peut-être alors dans le refus ou le report de la maternité. La baisse de la fécondité s'inscrirait ainsi dans une rationalité très lourde d'implications.

Les politiques qui devraient être développées en vue d'éliminer la discrimination vécue par les femmes sur le marché du travail sont de deux types : les programmes d'action positive et les programmes qui prônent un salaire égal pour un travail équivalent. Les premiers visent à faciliter l'accès des femmes aux «bons» emplois. L'expérience canadienne récente révèle à ce chapitre que de telles politiques auront peu d'effet sur la déségrégation occupationnelle des femmes en emploi si elles n'incluent aucune mesure d'incitation autre que le bon-vouloir des compagnies (Phillips et Phillips, 1983). L'expérience américaine montre, par ailleurs, que de telles politiques risquent de provoquer une levée de boucliers du côté masculin, et ce plus particulièrement en période de chômage élevé. Allant

dans la même direction, un sondage mené au Canada en 1983 révélait que moins de 30 % des hommes se déclaraient en opposition avec l'affirmation voulant que «les hommes chefs de famille devraient avoir priorité sur les femmes mariées» au chapitre de l'emploi (St-Jean, 1987:37).

D'autre part, les politiques qui défendent un salaire égal pour un travail équivalent suscitent, de leur côté également, nombre de critiques, mais cette fois venant plus particulièrement de la part des employeurs. Un des problèmes importants que soulève cette approche demeure sans aucun doute celui de l'évaluation des emplois (voir à ce sujet, Hartmann, 1985). Les efforts en ce sens doivent être poursuivis de façon énergique, puisque, comme le rapportait un communiqué de La Presse canadienne paru en mars dernier, «pour la première fois en 18 ans, les femmes ont perdu (en 1985) du terrain dans leur bataille pour réduire l'écart salarial entre les deux sexes» (La Presse, 1987, C-1).

3. LES ANNÉES DE VACHES GRASSES ET LES ANNÉES DE VACHES MAIGRES : LES AVENUES DE RECHERCHE AU QUÉBEC

Les résultats de l'enquête américaine présentés ici soulèvent de nombreuses interrogations quant à la situation québécoise : assiste-t-on depuis le début des années quatre-vingt à une progression du nombre de personnes qui connaissent des phases persistantes de pauvreté ? quels sont les déterminants à la base des conditions de vie difficiles de ces personnes ? que risque d'être l'impact des politiques actuelles des gouvernements en place ? Autant de questions auxquelles il est difficile d'apporter une réponse satisfaisante sans entreprendre de nouvelles recherches.

En effet, malgré leurs ressemblances et leur proximité géographique, le Québec et les États-Unis diffèrent sur de nombreux plans, tant politique qu'économique ou social, rendant ainsi problématique une transposition directe de l'expérience américaine. De plus, si plusieurs des résultats observés aux États-Unis dans les années soixante-dix risquent d'être encore valables en 1987, il n'en reste pas moins que les années quatre-vingt ont été témoin de mouvements importants - persistance d'un chômage élevé et précarisation de l'emploi, montée du néo-conservatisme - qui risquent de se répercuter de façon notable au niveau de la mobilité économique des individus et familles. Aussi, une étude longitudinale portant sur la dynamique de la pauvreté au Canada et au Québec devient-elle de plus en plus nécessaire.

La solution idéale serait évidemment d'entreprendre une enquête de type «panel», c'est-à-dire une enquête qui suit au fil des ans un échantillon de familles (et les individus qui y appartiennent), et qui permet d'analyser, en fonction du contexte politique, économique et social, l'enchevêtrement des événements que celles-ci traversent. En effet, quoique moins coûteuses, les enquêtes rétrospectives, qui demandent aux individus présents au moment de l'étude de reconstruire à rebours leur histoire de vie posent plusieurs problèmes.

Une première difficulté tient à la question de la sélectivité. Il faut en effet se demander si les individus qui ont survécu jusqu'à un âge donné ne présentent pas des traits particuliers. De nature plutôt technique, ce genre de problème a été discuté abondamment dans la littérature démographique et ne requiert pas qu'on s'y arrête plus longuement. Mais il y a ici manifestement un bel exemple de l'apport que la démographie peut faire à l'analyse de la pauvreté. Une deuxième difficulté qu'entraîne la reconstitution «à rebours» des histoires de vie concerne le problème de la «mémoire», tant objective que subjective : jusqu'à quel point les personnes interrogées sont-elles capables de se remémorer les événements qu'elles ont vécus antérieurement, et dans quelle mesure est-il possible de revivre son histoire sans la recréer d'une certaine façon ? Les débats sur cette question demeurent ouverts. À ce jour, la tendance centrale semble indiquer que les résultats sont suffisamment valables pour justifier ce type d'enquête rétrospective.

En troisième lieu, les enquêtes rétrospectives rendent difficile la mise en contexte des événements relatés par les individus, puisqu'ils sont survenus à des moments différents, qu'ils s'inscrivent sur des toiles de fond et dans des lieux qui pourront être fort variés. La prise en compte de ce contexte implique donc de recréer, à rebours, des «cohortes» d'individus, c'est-à-dire de regrouper ceux qui ont vécu tel ou tel événement au temps «t», en plus d'utiliser la notion de génération (d'âge) traditionnelle en démographie. Le problème ici est que cela a pour effet d'augmenter rapidement la taille de l'échantillon nécessaire à l'analyse simultanée des histoires démographiques et professionnelles des individus.

Quatrièmement, la question de l'unité d'analyse, qui est par définition problématique dans une étude orientée vers le changement, devient encore plus difficile à cerner dans une enquête rétrospective. Seul l'individu est repérable dans le temps, et seule la famille à laquelle il appartient au moment de l'enquête peut véritablement être analysée. En effet, les informations qui pourront être recueillies au sujet des

individus ayant appartenu, à un moment donné, à la famille du répondant (parent, conjoint ou colocataire, par exemple) seront nécessairement partielles. Cela implique, par conséquent, qu'une analyse de la dynamique de la pauvreté, semblable à celle présentée par Duncan (1984), serait extrêmement difficile, voire impossible, à mener à rebours. Il faudrait d'abord pour cela être en mesure d'établir avec précision, à des dates choisies dans le temps (afin, par exemple, de pouvoir convertir les dollars du moment en dollars constants), la composition des familles auxquelles les répondants appartenaient ainsi que les diverses sources de revenu de chacun de ces membres présents. L'analyse des déterminants de la pauvreté dans ses aspects longitudinaux nécessiterait de plus qu'on dispose d'informations sur les événements (divorce, entrée sur le marché du travail, etc.) qui ont marqué la vie des répondants, ainsi que sur leurs caractéristiques (éducation, expérience du marché du travail, etc.) et sur celles de leurs proches. Bref, qu'on collecte tout sur tous et toutes !

Ces commentaires soulignent évidemment l'intérêt, sinon la nécessité, d'entreprendre à moyen terme une étude longitudinale qui suivrait au fil du temps les histoires des individus et des familles à mesure qu'elles se tissent. Cette stratégie est cependant extrêmement coûteuse et reporte plus loin dans le temps les premiers résultats qui pourront en être déduits. Aussi devient-il pertinent d'explorer certaines pistes d'analyse à partir des sources de données existantes, qui, si elles interdisent une étude poussée de la dynamique de la mobilité socio-économique des individus et familles, devraient néanmoins permettre de raffiner nos connaissances sur le sujet.

Une première analyse - ou une première étape - pourrait s'attacher à l'étude de l'histoire reproductive et familiale des individus. On a vu, en effet, l'importance que les événements démographiques prennent au chapitre de la détermination des conditions économiques de vie des femmes et de leurs enfants. Deux enquêtes rétrospectives menées en 1984 - l'enquête «Familles» de Statistique Canada et l'enquête «Fécondité» des Universités de Montréal, Western Ontario et Alberta - fournissent de telles données. La seconde porte toutefois sur un échantillon ne comportant que des femmes, et n'autorise par conséquent aucune analyse comparative des trajectoires matrimoniales des hommes et des femmes.

Une seconde étape devrait consister à analyser de façon concomitante les trajectoires démographiques et les trajectoires professionnelles des individus. L'équipe américaine s'est montrée peu intéressée à analyser en quoi le statut socio-professionnel des femmes est lié à leur comportement

démographique et à leur présence en emploi, et en quoi il contribue à médiatiser l'effet des changements familiaux qu'elles vivent sur leurs conditions de vie. Pourtant, il y a tout lieu de croire que ces liens sont loin d'être fortuits. Dans un contexte de participation accrue et d'attachement croissant des femmes au marché de l'emploi, dans un contexte de divortialité élevé et de report de la nuptialité et de la fécondité, la compréhension de la dynamique unissant ces divers phénomènes n'en devient que plus urgente.

Enfin, dans un troisième temps, il s'agirait d'analyser plus en profondeur la mobilité économique des individus et des familles. C'est sans doute à ce chapitre que les données longitudinales (au sens où nous avons jusqu'à maintenant utilisé le terme et non pas en collant bout à bout des données transversales) font le plus sérieusement défaut. Les données provenant de l'enquête «Fécondité» fournissent plusieurs informations sur les aspects économiques des familles au moment de l'enquête. Elles permettraient donc d'analyser, en partie du moins, l'impact des caractéristiques des femmes, d'une part, et celui des événements qui ont marqué leur vie, d'autre part, sur les conditions socio-économiques qu'elles connaissaient au moment de l'enquête. De plus, il y aurait sans doute lieu d'explorer les possibilités de couplage entre l'enquête «Familles» (qui contient très peu d'informations socio-économiques), l'enquête menée annuellement sur les finances des consommateurs et l'enquête conduite mensuellement sur la population active, afin de permettre l'analyse des déterminants de la mobilité économique des hommes aussi bien que des femmes.

CONCLUSION

Les travaux de la «Panel Study of Income Dynamics» (PSID) ont révélé une forte mobilité économique des individus et des familles aux États-Unis au cours des années soixante-dix, contrairement à ce que les données transversales nous avait amenés à croire. Ainsi, un individu sur quatre aurait vécu sous le seuil officiel de pauvreté entre 1969 et 1978, mais moins de 1 % des individus interrogés auraient passé les dix années de l'enquête en situation de pauvreté. Les changements familiaux constitueraient un des principaux déterminants de la mobilité économique des individus, et ce plus particulièrement pour les femmes.

Les résultats de la PSID soulèvent de nombreuses interrogations, quant à l'importance et la persistance de la pauvreté au Québec, interrogations auxquelles il est impossible de répondre directement. En effet, malgré leur proximité géographique, le Québec et les États-Unis diffèrent sur de nombreux plans, rendant ainsi problématique une transposition directe de l'expérience américaine. De plus, la pauvreté semble, dans les années quatre-vingt, prendre des visages sensiblement différents de ceux qu'elle avait dans les années soixante-dix. Aussi devient-il impérieux d'aborder le phénomène de la pauvreté avec des données longitudinales, si l'on espère en fournir un portrait juste et en comprendre les mécanismes. À moyen terme, la collecte de nouvelles données longitudinales s'impose; à plus court terme, il y a sans doute lieu de conduire de nouvelles analyses avec les quelques sources de données rétrospectives existantes.

À cette étape de recherche, la démographie peut jouer un rôle de premier plan dans l'analyse des données. En effet, les méthodes d'analyse multivariée qui visent l'étude de la dynamique des phénomènes (probabilité d'entrée-sortie, durée de vie dans l'état), et donc la prise en compte de la dimension «temps», s'inspirent largement de la tradition des tables de mortalité chère à la démographie. Tout comme ces dernières, la méthode de «l'histoire des événements» s'attache à analyser les probabilités qu'ont certains événements de survenir; elle permet en outre de rendre compte des variations observées du côté de la variable dépendante - soit du côté des probabilités - à partir d'un certain nombre de variables explicatives. L'intérêt de cette approche réside dans les possibilités qu'elle offre d'aborder le phénomène de la pauvreté dans sa dynamique. Elle permet, par exemple, d'analyser dans quelle mesure la probabilité qu'a un individu de sortir de la pauvreté varie simultanément en fonction du temps passé dans cet état et en fonction de caractéristiques socio-démographiques données.

Si la démographie «classique» a peut-être tout à apprendre au chapitre de la prise en compte de variables explicatives dans l'analyse des phénomènes, elle peut toutefois y contribuer de façon significative grâce aux outils qu'elle a su développer pour régler, entre autres, les problèmes de troncature et de sélectivité par sortie d'échantillon, problèmes qui sont inhérents à une perspective longitudinale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEAUVOIR, Simone de, 1949. Le deuxième sexe. Paris, Gallimard.
- CAIN, Pamela Stone, 1985. «Prospects for Pay Equity in a Changing Economy». In Heidi I. Hartmann (Ed.), Comparable Worth - New Directions for Research, Washington D.C., National Academy Press, 137-165.
- DUNCAN, Greg J., 1984. Years of Poverty, Years of Plenty. Ann Arbor, University of Michigan, Institute for Social Research.
- EICHLER, Margrit, 1983. Families in Canada Today. Toronto, Gage.
- FERBER, Marianne A., 1982. «Women and Work: Issues of the 1980s». Signs, 8, 1, 5-23.
- GAUTHIER, Madeleine (Éd.), 1987. Les nouveaux visages de la pauvreté. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- HAAS, Linda, 1981. «Domestic Role Sharing in Sweden». Journal of Marriage and the Family, 43, 2, 957-967.
- HARTMANN, Heidi I. (Ed.), 1985. Comparable Worth - New Directions for Research. Washington D.C., National Academy Press.
- KEMPENEERS, Marianne, 1985. «Quand la démographie s'intéresse au travail des femmes...». Cahiers québécois de démographie, 14, 2, 147-164.
- LANGLOIS, Simon, 1987. «Les seuils de la pauvreté». In Madeleine Gauthier (Éd.), Les nouveaux visages de la pauvreté, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 199-220.
- LA PRESSE CANADIENNE, 1987. «L'écart salarial entre les hommes et les femmes s'est élargi en 1985». La Presse, vendredi 13 mars, C-1.
- LE BOURDAIS, Céline et Hélène DESROSIERS, 1987. «Modifications de la situation socio-économique des femmes : L'interaction entre l'évolution démographique et les changements dans le marché du travail». Canadian Studies in Population, 14, 2.
- LE BOURDAIS, Céline et Damaris ROSE, 1986a. «Les familles monoparentales et la pauvreté», Revue internationale d'action communautaire, 16/56, 181-189.

- LE BOURDAIS, Céline avec la collaboration de Damaris ROSE, 1986b. «Vers une caractérisation des familles monoparentales québécoises à chef féminin», dans Simon Langlois et François Trudel (Éds.), La morphologie sociale en mutation au Québec, Cahiers de l'ACFAS, 41, 141-158.
- LE BOURDAIS, Céline, Pierre J. HAMEL et Paul BERNARD, 1987. «Le travail et l'ouvrage - Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois». Sociologie et sociétés, 19, 1, 33-51.
- LESEMANN, Frédéric (Éd.), 1986a. «La pauvreté : raison d'État, affaire de coeur - Présentation». Revue internationale d'action communautaire, 16/56, 3-5.
- LESEMANN, Frédéric, 1986b. «Le débat sur la pauvreté aux États-Unis». Revue internationale d'action communautaire, 15/56, 69-75.
- MARET, Elizabeth and Barbara FINLAY, 1984. «The Distribution of Household Labor Among Women in Dual Earner Families». Journal of Marriage and the Family, 46, 2, 357-364.
- MINISTÈRE DES FINANCES, 1984. Livre blanc sur la fiscalité des particuliers. Québec, Gouvernement du Québec.
- MURRAY, Charles A., 1986. «L'assistance sociale : une proposition». Revue internationale d'action communautaire, 16/56, 113-118.
- PHILLIPS, Paul and Erin PHILLIPS, 1983. Women and Work. Inequality in the Labour Market. Toronto, James Lorimer & Company.
- RESKIN, Barbara F. and Heidi I. HARTMANN (Eds.), 1986. Women's Work, Men's Work: Sex Segregation on the Job. Washington D.C., National Academy Press.
- RICHER, Jocelyne, 1985. «Pension alimentaire - Histoires d'ex». Justice, 7, 2, 18-22.
- ST-JEAN, Lise, 1987. «La pauvreté des femmes : la monoparentalité féminine». In Madeleine Gauthier (Éd.), Les nouveaux visages de la pauvreté, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 19-44.
- VILLENEUVE-GOKALP, Catherine, 1985. «Incidences des charges familiales sur l'organisation du travail professionnel des femmes». Population, 40, 2, 267-298.